

# Souscription LICENCE • 2019



La souscription Licence 2019 se fait en ligne sur [www.ffplum.fr](http://www.ffplum.fr) > espace licencié.  
Vous pouvez néanmoins compléter et envoyer cette version papier par courrier.

## Informations

Nom \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Sexe :  M.  F. Nom du club : \_\_\_\_\_ Code du club/école : | | | | | | | |

**Personne à contacter en cas d'accident** | Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Lien avec l'assuré : \_\_\_\_\_

## Licence

Première licence

(Souscription possible à partir du mois d'octobre. 3 mois offerts)

Je joins mon certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'ULM.

1 seul  
choix  
possible

Renouvellement - n° de licence 2018 : \_\_\_\_\_

J'étais licencié en 2018\* et je déclare avoir rempli le questionnaire de santé pour le renouvellement de licence d'une fédération sportive et n'avoir coché que la case « non » (certificat médical à fournir autrement). \* ou en 2017 si formulaire rempli en Décembre 2018.

Je n'étais pas licencié en 2018 et déclare être en possession d'un certificat de non contre-indication à la pratique de l'ULM, délivré par un médecin inscrit à l'ordre des médecins français, de moins d'un an, à la date de la signature de la présente demande, ou d'un équivalent, et dont j'adresse l'original à la FFPLUM.

Activités :  Principale ►  Paramoteur  Pendulaire  Multiaxe  Autogire  Aérostat  Hélico ULM  Motorisation aux.  
 Secondaire ►  Paramoteur  Pendulaire  Multiaxe  Autogire  Aérostat  Hélico ULM  Motorisation aux.  Delta  Parapente

Propriétaire ► indiquez le nombre de machines  
\_\_\_ Paramoteur \_\_\_ Pendulaire \_\_\_ Multiaxe \_\_\_ Autogire \_\_\_ Aérostat \_\_\_ Hélico ULM \_\_\_ Motorisation aux. \_\_\_ Delta \_\_\_ Parapente

Autres licences aéronautiques détenues ►  FFG  RSA  FFVP(ex FFVV)  FFAM  FFVL  FFP  FFA (ex FNA)  FFA (Aérostation)

Estimation de vos heures de vol ULM effectuées uniquement en 2018 ► \_\_\_\_\_

Vous êtes ►  Elève pilote  Pilote breveté  Instructeur  Compétiteur  Sympathisant

Je refuse de recevoir le courrier fédéral sur mon adresse courriel.



la première année de licence est offerte aux nouveaux licenciés de moins de 25 ans et à toutes les nouvelles licenciées !

Licence	Tarifs SAISON 2019 (incluant une assurance protection juridique et la revue ULM Info)
+ de 25 ans	75,89 €
- de 25 ans	48,84 €
<input type="checkbox"/> Sympathisant	+ de 25 ans : 40 € - de 25 ans : 25 €

Souscription licence, reportez ici votre total → \_\_\_\_\_ €

# Souscription ASSURANCES • 2019

Contrats RC UTILISATEUR et RC AERONEF n°FR00009800AV17A souscrits auprès de XL Insurance Company SE, représentée par XL Catlin Services SE, Succursale Française.  
 Contrat Individuelle Accident et Individuelle Accident Passager n°4.091.844/0001 souscrit auprès d'AIG. Contrat Assistance-Rapatriement et Assistance-Rapatriement Passager n°58.223.605 et 58.223.611 souscrit auprès d'Europ Assistance. Contrat assurances CASSE AU SOL n° FRM0000001AV17A/AVI/FFPLUM souscrit auprès de XL Insurance Company SE, représentée par XL Catlin Services SE, Succursale Française. Les primes d'assurance sont TTC, forfaitaires et annuelles, **EXPIRENT DANS TOUS LES CAS LE 31 DECEMBRE 2019 A 24H. SANS TACITE RECONDUCTION.** La limite de garantie Responsabilité Civile applicable est de 5 000 000€ par sinistre, y compris les risques liés aux actes de guerre et au terrorisme. Le détail des contrats proposés par la FFPLUM en tant que mandataire intermédiaire d'assurances ainsi que leurs mentions légales sont disponibles sur - [ffplum.fr/pratiquer/assurance](http://ffplum.fr/pratiquer/assurance).

## Individuelle Accident (IA) Pilote

Cette garantie est recommandée pour garantir vos propres dommages corporels que vous soyez Pilote, Elève-pilote ou Instructeur.

Capital	Tarif	l'Individuelle Accident Pilote : indiquez ci-dessous le ou la bénéficiaire en cas de décès :	
10 000 €	37 €	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr       	       
30 000 €	73,50 €		
50 000 €	99,50 €		
75 000 €	189 €		
100 000 €	380 €		
150 000 €	496 €		
200 000 €	659 €		

A défaut de précision, les bénéficiaires seront ceux désignés au contrat n°4.091.844/0001.

L'assistance rapatriement Pilote est incluse dans les tarifs de l'IA Pilote.

Individuelle Accident (IA) Pilote <b>reportez ici votre total</b> →	€
---	---

## Individuelle Accident (IA) Passager

Capital	Tarif	Cette garantie est recommandée pour garantir les dommages corporels que votre passager pourrait subir : elle permet au pilote biplaceur de souscrire une garantie supplémentaire pour son passager sans désignation préalable.
10 000 €	37 €	L'assistance rapatriement PASSAGER est incluse dans les tarifs de l'IA Passager.
30 000 €	73,50 €	

Individuelle Accident (IA) Passager <b>reportez ici votre total</b> →	€
---	---

## Responsabilité Civile (RC) Utilisateur

Cette garantie RC Utilisateur est attachée au Pilote et permet de garantir les dommages occasionnés aux tiers quel que soit l'ULM piloté dès lors que cet ULM est immatriculé en France ou dans un pays limitrophe à la France, à l'exception des principautés d'Andorre et de Monaco.

Date de souscription	Toutes Classes d'ULM					Paramoteur • Classe 1 Uniquement				
	Monoplace		Biplace		NOUVEAUTÉ Instructeur**	Monoplace		Biplace		NOUVEAUTÉ Instructeur**
	Avec * parachute	Sans parachute	Avec * parachute	Sans parachute		Avec * parachute	Sans parachute	Avec * parachute	Sans parachute	
Janvier	43 €	48 €	270 €	301 €	220 €	17 €	19 €	185 €	206 €	130 €
Février	41 €	46 €	261 €	291 €	205 €	15 €	17 €	177 €	197 €	120 €
Mars	39 €	44 €	252 €	281 €	190 €	14 €	16 €	169 €	188 €	110 €
Avril	37 €	42 €	244 €	272 €	175 €	12 €	14 €	160 €	178 €	100 €
Mai	36 €	41 €	235 €	262 €	160 €	11 €	13 €	152 €	169 €	90 €
Juin	35 €	39 €	227 €	253 €	145 €	10 €	11 €	143 €	159 €	80 €
Juillet	33 €	37 €	218 €	243 €	130 €	9 €	10 €	135 €	150 €	70 €
Août	32 €	36 €	210 €	234 €	115 €	8 €	9 €	126 €	141 €	60 €
Septembre	14 €	16 €	90 €	100 €	73 €	5 €	6 €	61 €	68 €	43 €
Octobre	11 €	12 €	67 €	75 €	55 €	5 €	6 €	45 €	51 €	32 €
Novembre	11 €	12 €	45 €	50 €	37 €	5 €	6 €	30 €	34 €	22 €
Décembre	11 €	12 €	22 €	25 €	18 €	5 €	6 €	15 €	17 €	11 €

\* Le tarif avec parachute est applicable uniquement aux propriétaires d'ULM ayant répondu "Oui" à la question "équipé d'un parachute de secours ?"  
 \*\* RAPPEL : Pour que cette garantie vous soit acquise, il est OBLIGATOIRE que vos élèves soient licenciés à la FFPLUM dès le début de leur formation.

Responsabilité Civile (RC) Utilisateur <b>reportez ici votre total</b> →	€
--	---

Si vous souhaitez bénéficier du tarif parachute et/ou de l'extension gratuite "RC Aéronef en stationnement", merci de renseigner le(s) tableau(x) ci-dessous, avec les infos concernant votre ou vos machine(s). Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus.

**Responsabilité Civile pour un Aéronef : indiquez ci-dessous les descriptifs demandés**

Constructeur : \_\_\_\_\_ Type (modèle): \_\_\_\_\_

Valeur : \_\_\_\_\_ Equipé parachute de secours \_\_\_\_\_

Type d'ULM :  Monoplace  Biplace  Oui  Non

N° d'identification française : (n° de dépt. + 2 ou 3 lettres) \_\_\_\_\_ Equipé de : flotteurs  skis   Oui  Non

**Responsabilité Civile pour un Aéronef : indiquez ci-dessous les descriptifs demandés**

Constructeur : \_\_\_\_\_ Type (modèle): \_\_\_\_\_

Valeur : \_\_\_\_\_ Equipé parachute de secours \_\_\_\_\_

Type d'ULM :  Monoplace  Biplace  Oui  Non

N° d'identification française : (n° de dépt. + 2 ou 3 lettres) \_\_\_\_\_ Equipé de : flotteurs  skis   Oui  Non



# Souscription ASSURANCES • 2019

Contrats RC UTILISATEUR et RC AERONEF n°FR00009800AV17A souscrits auprès de XL Insurance Company SE, représentée par XL Catlin Services SE, Succursale Française. Contrat Individuelle Accident et Individuelle Accident Passager n°4.091.844/0001 souscrit auprès d'AIG. Contrat Assistance-Rapatriement et Assistance-Rapatriement Passager n°58.223.605 et 58.223.611 souscrit auprès d'Europ Assistance. Contrat assurances CASSE AU SOL n° FRM0000001AV17A/AVI/FFPLUM souscrit auprès de XL Insurance Company SE, représentée par XL Catlin Services SE, Succursale Française. Les primes d'assurance sont TTC, forfaitaires et annuelles, **EXPIRENT DANS TOUS LES CAS LE 31 DECEMBRE 2019 A 24H. SANS TACITE RECONDUCTION.** La limite de garantie Responsabilité Civile applicable est de 5 000 000€ par sinistre, y compris les risques liés aux actes de guerre et au terrorisme. Le détail des contrats proposés par la FFPLUM en tant que mandataire intermédiaire d'assurances ainsi que leurs mentions légales sont disponibles sur - [ffplum.fr/pratiquer/assurance](http://ffplum.fr/pratiquer/assurance).

Remplir et imprimer cette page autant de fois que le nombre de machines à assurer.

## Responsabilité Civile (RC) Aéronef

La RC Aéronef est attachée à un ULM et permet de garantir les dommages occasionnés par cet ULM, aux tiers dès lors que les pilotes, élèves-pilotes et pilotes instructeurs sont licenciés à la FFPLUM. Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus.

Période de souscription	Monoplace 		Biplace 	
	Avec * parachute	Sans parachute	Avec * parachute	Sans parachute
Janv. à Mars	288 €	320 €	626 €	696 €
Avril - Juin	253 €	282 €	541 €	602 €
Juil. - Sept.	211 €	235 €	457 €	508 €
Oct. - Déc.	169 €	188 €	423 €	470 €

**Responsabilité Civile pour 1 Aéronef : indiquez ci-dessous les descriptifs demandés**

Type d'ULM :  Monoplace  Biplace    Constructeur : \_\_\_\_\_    Type (modèle): \_\_\_\_\_

Valeur : \_\_\_\_\_

N° d'identification française : | | | | | (n° de dépt. + 2 ou 3 lettres)

Equipé parachute de secours  Oui  Non

Equipé de : flotteurs  skis   Oui  Non

\*le tarif avec parachute est applicable uniquement si l'ULM à assurer est équipé d'un parachute de secours et que la réponse à la question « équipé de parachute de secours ? » est bien « oui ».

Responsabilité Civile (RC) pour 1 Aéronef <b>reportez ici votre total</b> →	€
---	---

## Responsabilité Civile (RC) Aéronef en stationnement NOUVEAUTÉ

<p>Toutes classes d'ULM Monoplace ou biplace</p> <p style="text-align: right; border: 1px solid black; padding: 2px;">5€/ULM</p> <p><i>Cette garantie concerne les propriétaires qui ne veulent pas et qui n'ont pas souscrit de RC utilisateur ou de RC aéronef. Elle permet de garantir les dommages occasionnés aux tiers lorsque l'ULM désigné est au repos, en stationnement, moteur à l'arrêt. Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus.</i></p>	<p><b>Responsabilité Civile pour un Aéronef : indiquez ci-dessous les descriptifs demandés</b></p> <p>Type d'ULM : <input type="checkbox"/> Monoplace <input type="checkbox"/> Biplace    Constructeur : _____    Type (modèle): _____</p> <p>Valeur : _____</p> <p>N° d'identification française :           (n° de dépt. + 2 ou 3 lettres)</p> <p>Equipé parachute de secours <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Equipé de : flotteurs <input type="checkbox"/> skis <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
--	---

Responsabilité Civile (RC) pour 1 Aéronef en stationnement <b>reportez ici votre total</b> →	€
--	---

Si vous avez opté une RC utilisateur, et que vous avez déclaré vos ULM pour bénéficier de la RC aéronef au repos, ou pour une RC Aéronef, cette garantie est offerte.

## Garantie Casse pour 1 Aéronef au repos en tous lieux NOUVEAUTÉ

Elle garantit les dommages matériels accidentels que votre ULM pourrait subir lorsqu'il est stationné au sol, moteur arrêté, en tous lieux.

**Cette garantie est réservée aux propriétaires de Pendulaires, Multiaxes, Autogires et Hélicoptères ULM identifiés en France, ayant souscrit une assurance RC Utilisateur ou RC Aéronef auprès de la FFPLUM.**

La garantie sera accordée à concurrence de la valeur de votre ULM dans la limite de 130 000 € et sous déduction d'une franchise de 1 000 €

**Exemples de tarifs**

Pour une valeur de 10 000 € = 121 € pour l'année  
Pour une valeur de 40 000 € = 331 € pour l'année

En vous connectant sur <https://ffplum.fr> vous connaîtrez votre tarif personnalisé et vous pourrez souscrire cette garantie en ligne.

A défaut, demandez le document de souscription auprès de la FFPLUM.

La notice d'information est téléchargeable sur [www.ffplum.fr](http://www.ffplum.fr) et sur votre espace licencié (menu **document**)

Récapitulatif, règlement et signature en page 4

# Votre récapitulatif

• Additionnez les montants des options choisies en pages 1, 2 et 3

Souscription licence	→	€
Individuelle Accident (IA) Pilote	→	€
Individuelle Accident (IA) Passager	→	€
Responsabilité Civile (RC) Utilisateur	→	€
Responsabilité Civile (RC) Aéronef	→	€
Responsabilité Civile (RC) Aéronef en stationnement	→	€
<b>Indiquez le TOTAL général incluant vos options choisies →</b>		<b>€</b>

## Votre règlement

par chèque bancaire avec mon règlement ci-joint de : € libellé à l'ordre de : FFPLUM

Pour tout autre moyen de règlement, contactez la Fédération au 01 49 81 74 43.

Date d'effet: à effet du \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

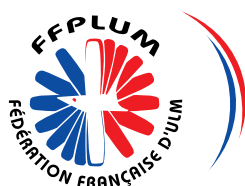
**RAPPEL : LES GARANTIES D'ASSURANCES SOUSCRITES EXPIRENT DANS TOUS LES CAS LE 31 DECEMBRE 2019 A 24H. SANS TACITE RECONDUCTION.**

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS INDIQUÉES SUR CET IMPRIMÉ • J'AI ÉTÉ INFORMÉ DE L'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT DONT JE PEUX BÉNÉFICIER EN TANT QUE LICENCIÉ(E), ET DES POSSIBILITÉS DE SOUSCRIRE DES GARANTIES INDIVIDUELLES COMPLÉMENTAIRES DÉCÈS/INVALIDITÉ PERMANENTE PAR ACCIDENT ET/OU INDEMNITÉS JOURNALIÈRES PAR ACCIDENT AUPRÈS D'AIR COURTAGE ASSURANCES • SI JE SUIS PILOTE ET QUE JE N'AI PAS OPTÉ POUR UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE UTILISATEUR OU RESPONSABILITÉ CIVILE AÉRONEF PROPOSÉE PAR LA FFPLUM, J'ATTESTE SUR L'HONNEUR AVOIR SOUSCRIT OU BÉNÉFICIER PAR AILLEURS D'UNE POLICE D'ASSURANCE COUVRANT MA RESPONSABILITÉ CIVILE OBLIGATOIRE VIS-À-VIS DES TIERS ET, ÉVENTUELLEMENT, VIS-À-VIS DES PASSAGERS QUE JE TRANSPORTE. • JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE MON ULM ET/OU L'ULM AVEC LEQUEL JE VOLE N'EST PAS BASÉ DANS UN PAYS IMPOSANT DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE AUPRÈS D'UN ASSUREUR LOCAL. • JE CONSENS À LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DE MES DONNÉES PAR LA FÉDÉRATION ET SON PARTENAIRE EXALTO, AINSI QUE SON COURTIER, LES ASSUREURS, POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE. • JE DÉCLARE AVOIR RECU, PRIS CONNAISSANCE DES NOTICES D'INFORMATIONS LÉGALES JOINTES À LA PRÉSENTE DEMANDE DE LICENCE ET ASSURANCES ET EN ACCÉPTE LES TERMES, CONDITIONS ET EXCLUSIONS. JE DÉCLARE ÉGALEMENT AVOIR RECU LES FICHES D'INFORMATION LÉGALE D'AIR COURTAGE ASSURANCES ET DE LA FFPLUM AINSI QUE LA FICHE D'INFORMATIONS RELATIVES À XL CATLIN SERVICES SE, SUCCURSALE FRANÇAISE, DES DOCUMENTS D'INFORMATION NORMALISÉ SUR LES PRODUITS D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET ASSISTANCE RAPATRIEMENT. L'INTEGRALITE DES CONTRATS D'ASSURANCE PROPOSES EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET D'AIR COURTAGE ASSURANCES.

### N'oubliez pas de signer ici

Date et signature de l'adhérent :

Adhérent mineur : date et signature du responsable légal :



Renvoyez ces 4 pages sous  
enveloppe affranchie à la Fédération

**Fédération Française d'ULM**

96 bis rue Marc Sangnier - 94700 Maisons-Alfort  
01 49 81 74 43 - ffplum@ffplum.org - www.ffplum.fr  
ORIAS n°18005543

Mandataire d'intermédiaire d'Assurance, la Fédération Française d'ULM vous propose des produits d'assurance adaptés à vos besoins, via l'UFEGA (Union des Fédérations Aéronautiques Gestionnaire d'Assurance) en partenariat avec Air Courtage Assurance. Inscrit à l'ORIAS n°07 000 679 www.orias.fr

